

sidence de Morin, cette thèse : *Ergo præcavendi arthritidi γαλακτοποσια*. Desault a vu cette nourriture utile à beaucoup de gouteux (1); il fait observer, avec juste raison, que si l'on prend en même temps d'autres espèces d'aliments, ceux-ci font que le lait se digère mal (2). Du reste, il convient aussi bien aux vieux qu'aux jeunes.

Toutefois, il est des estomacs qui ne peuvent le supporter; il en est qui ne le digèrent que pendant un temps donné. Une certaine variété dans le régime est quelquefois nécessaire.

Sydenham, et après lui Desault, recommandent de ne faire qu'un repas principal chaque jour, et de n'y consommer que d'une seule espèce d'aliment (3). Ce n'est pas de l'abstinence, c'est de la modération dans le régime.

Quant au vin, il a été proscrit par plusieurs auteurs, mais admis par la plupart; il doit toujours être étendu d'eau. Le vin de Champagne est nuisible. Scudamore approuve le vin de Bordeaux, mais il préfère celui de Porto (4). Cette préférence ne me paraît pas fondée.

En général, les boissons acides sont nuisibles aux organes digestifs, et rendraient inefficaces quelques autres moyens qui seront ultérieurement indiqués. Sydenham se permettait la petite bière et le vin. Cet illustre observateur ne put s'astreindre à ne boire que de l'eau : c'est cependant la meilleure boisson pour les gouteux. Je suis convaincu, par de nombreux exemples, qu'il est toujours facile de s'y habituer, et même qu'on digère infiniment mieux par son usage exclusif, devenu nécessaire quand il existe une disposition inflammatoire, une hypersthénie vasculaire et nerveuse.

6° Il est indispensable aux gouteux de favoriser toutes les sécrétions, surtout d'entretenir la liberté du ventre. Les lavements employés de temps à autre suffisent, avec l'aide du régime humectant et émollient qui vient d'être indiqué.

(1) P. 157.

(2) P. 159.

(3) P. 137.

(4) T. II, p. 223.

7° L'exercice est très-utile; il doit être pris à pied; il est préférable à celui du cheval et surtout de la voiture. Barthez fait remarquer que beaucoup de médecins de Paris, souvent tourmentés par la goutte, étaient sans cesse en voiture (1). Peut-être ne pouvaient-ils aller autrement.

Une vie molle, oisive, sédentaire, est nuisible. Le gouteux doit se lever de bonne heure, ne pas se coucher tard, et marcher dès que ses articulations sont libres.

8° Les travaux intellectuels ne doivent pas être trop prolongés, ni les émotions de l'âme trop vives.

Cependant, une subite affection morale, comme la frayeur, peut suspendre une violente attaque de goutte. Les histoires de ce genre sont trop connues pour qu'il soit utile de les rappeler ici.

Il faut surtout ne s'abandonner à aucune des passions qui agitent et le physique et le moral, et dont nous avons précédemment fait connaître les funestes conséquences.

## II. — MOYENS PHARMACEUTIQUES ET CHIRURGICAUX.

*a. — Émissions sanguines.* — Plusieurs praticiens ont insisté sur l'utilité des saignées générales. Floyer, Rush (2), Rob. Hamilton (3), Parry (4), en ont vanté les succès.

D'autres les ont regardées comme pouvant être nuisibles; tels sont : Sydenham, Richter (5).

Les émissions sanguines sont nécessaires, s'il y a évidente hypersthénie vasculaire. C'est à cette condition vitale de l'organisme, et non à la diathèse arthritique elle-même, que s'adresse cet ordre de moyens. Aussi faut-il mettre dans leur emploi quelque prudence. On est autorisé à agir vigoureusement lorsqu'un organe intérieur est le siège d'une fluxion violente, et lorsque celle-ci paraît se fixer.

(1) T. I, p. 193.

(2) *Med. inq. and Obs.*, t. II, p. 255.

(3) *Edinb. Journ.*, t. VI, p. 363.

(4) *Idem*, t. XXV, p. 387.

(5) *Opuscula*, t. IV, p. 87.

La faiblesse du malade, son extrême susceptibilité nerveuse, peuvent seules devenir des contre-indications suffisantes.

Les saignées locales, à l'aide des ventouses scarifiées <sup>(1)</sup> ou des sangsues <sup>(2)</sup>, ont été vivement recommandées; mais leur emploi n'a pas d'avantage bien décisif. Rarement la goutte est dissipée; souvent même l'attaque amoindrie n'en devient que plus longue.

Lorsqu'une vive irritation résiste et se prolonge, on doit tirer du sang, et c'est à l'anus qu'il faut appliquer les sangsues.

**b. — Réfrigérants.** — On a usé des applications froides pour modérer la douleur et l'inflammation que produisent la fluxion arthritique. Au rapport d'Héberden, le célèbre Harvée les employait sur lui-même. Il en était de même de Small <sup>(3)</sup>.

Rush <sup>(4)</sup>, Kinglake <sup>(5)</sup>, Giannini, ont recommandé l'emploi de ce moyen. Mais il a eu des résultats funestes. Edlin a publié deux cas de goutte, dans lesquels l'application du froid fut suivie de la mort <sup>(6)</sup>.

Deux exemples plus récents attestent les dangers de ce moyen. Des métastases mortelles en ont été la suite <sup>(7)</sup>.

Si on commence l'application du froid, il faut la continuer pendant un certain temps, sinon on provoque une réaction extrêmement douloureuse.

On n'est autorisé à user des réfrigérants que lorsque la chaleur est extrême, l'inflammation très-prononcée, et que les émissions sanguines ne l'ont pas amoindrie. Il faut, enfin, que

<sup>(1)</sup> Bauer et Otto; *De scarificatione certo et securo remedio anti podagrigo*. Lipsiæ, 1732. (Coll. de Haller, t. VI, p. 523.)

<sup>(2)</sup> Paulmier; *Traité de la goutte*, 1769. — Welch; *Edinb. Journal*, t. XVI, p. 618; t. XVII, p. 310. — Leuillard d'Avrigny; *Journal général*, t. LX, p. 1.

<sup>(3)</sup> *Med. Obs. and inquiries*, t. VI, p. 201.

<sup>(4)</sup> *Med. inq. and Obs.*, t. II, p. 263.

<sup>(5)</sup> *Annals of Medicine*, t. VII, p. 443. — *Edinb. Journal*, t. I, p. 209.

<sup>(6)</sup> *Idem*, t. I, p. 210.

<sup>(7)</sup> *Provincial med. and surg. Journal*, 1843. — *Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1844, t. XI, p. 165.

la goutte soit franchement concentrée sur un point, et qu'une rétrocession ne soit pas rendue trop facile par l'irritation de quelque organe intérieur.

**c. — Vomitifs.** — Les vomitifs ont été employés avec succès, par les anciens, dans les affections arthritiques <sup>(1)</sup>. L'émétique a été mis en usage sur lui-même par le chirurgien Alexandre Small. Il l'a pris d'abord seul, puis allié au quinquina. Ce mélange, comme on le prévoit, n'a provoqué aucun vomissement. Small a cru que ces médicaments abrégèrent ses attaques <sup>(2)</sup>. La goutte n'en est pas moins revenue très-souvent chez ce malade, malgré la force de sa constitution, sa vie active, et les soins que, comme homme de l'art, il donnait à sa santé.

Sans doute, on a vu des vomissements spontanés, une sorte de choléra léger, mettre un terme assez prompt à des attaques de goutte. Mais l'art ne peut toujours remplacer la nature, et il y aurait souvent de graves inconvénients à exciter les voies digestives, déjà mal disposées.

Sydenham préférerait, avec raison, laisser l'accès marcher, parcourir d'inévitables périodes, afin d'obtenir sans trouble une terminaison plus régulière et plus complète.

**d. — Purgatifs et diurétiques.** — Ces réflexions pourraient s'appliquer à l'action des purgatifs. Cependant, ils ont trouvé de nombreux partisans, et il faut convenir que leur emploi est souvent indiqué. La constipation est un symptôme fréquent de l'attaque de goutte, et il augmente le malaise des gouteux. Il y a alors utilité de favoriser la liberté du ventre. On a employé de simples laxatifs, les huileux. Le docteur Marino a donné, comme émollient et purgatif, l'huile d'olives à la dose de 250 à 500 grammes <sup>(3)</sup>. On pourrait tout aussi bien employer l'huile d'amandes douces, et mieux l'huile de ricin à une très-faible dose.

<sup>(1)</sup> *V. Dissertationes pragenses*, t. II, p. 308 et 322.

<sup>(2)</sup> *Med. Obs. and inquiries*, t. VI, p. 198, 215.

<sup>(3)</sup> *Annales de la Litt. méd. étrangère*, t. I, p. 37.

Mais ces médicaments fatiguent par leur volume ou leur saveur désagréable, et on préfère ceux qui sont plus actifs et plus commodes à prendre.

Scudamore conseille le calomel, une poudre antimoniale, l'extrait de coloquinte et un savon, pour former des pilules<sup>(1)</sup>; il donne aussi de la magnésie, du sulfate de magnésie, du vinaigre de colchique, étendus dans de l'eau distillée.

L'ellébore, surtout en teinture, a été préconisé dans le traitement de la goutte. Il paraît que la fameuse eau médicinale d'Husson, si renommée en Angleterre, n'est qu'un vin d'ellébore blanc, mêlé, selon Moore, à du laudanum<sup>(2)</sup>. Godden Jones a étudié les effets de cette eau; il a constaté qu'elle purge fortement, calme les douleurs et hâte la terminaison de l'accès. Elle est aussi quelquefois employée comme vomitif et comme diurétique<sup>(3)</sup>. Éverard Home donna beaucoup de vogue à ce remède en le prenant lui-même.

Mais on ne tarda pas à s'assurer qu'il était infidèle ou dangereux. Grégory, Scudamore<sup>(4)</sup>, en ont observé les mauvais effets. John Ring rapporte qu'un goutteux, âgé de soixante-cinq ans, eut, après l'avoir pris, peut-être à trop forte dose, une inflammation de l'estomac, à laquelle il succomba<sup>(5)</sup>. Burroughs a vu chez un malade une violente irritation des voies digestives, qui menaça la vie, mais amena une prompte cessation de l'attaque; et chez un autre, également une forte inflammation des entrailles, et de plus aggravation de la goutte<sup>(6)</sup>.

Le colchique d'automne a joui d'une grande faveur dans le traitement de la goutte. On croit que l'hermodacte, si vanté par Démétrius Pepagomènes, était fourni par le bulbe du colchique<sup>(7)</sup>. Éverard Home trouvait beaucoup d'analogie entre l'infusion vineuse de cette plante et l'eau médicinale d'Hus-

(1) T. I, p. 251.

(2) *Edinb. Journal*, t. VII, p. 449. — Scudamore, t. I, p. 260.

(3) *Edinb. Journal*, t. VI, p. 353, et *Journal général*, t. LIII, p. 339.

(4) T. I, p. 282.

(5) *Treatise on gout*, p. 175.

(6) *Edinb. Journal*, t. VII, p. 317.

(7) Blancard; *Lexicon medicum*, p. 403.

son<sup>(1)</sup>. Ayant fait prendre du premier de ces liquides à un chien, il trouva l'estomac, le duodénum et le colon très-fortement enflammés.

Locher-Balber a constaté les effets irritants du vin de colchique; aussi ne veut-il pas qu'on dépasse la dose de 8 à 12 grammes par jour<sup>(2)</sup>.

Scudamore, qui se montre partisan des préparations de colchique<sup>(3)</sup>, accorde quelque confiance à celle-ci. L'infusion saturée de bulbe desséché de colchique dans du vinaigre, est évaporée jusqu'à consistance de miel. 5 centigrammes de celui-ci représentent 4 grammes de vinaigre<sup>(4)</sup>.

Henri Halfort, praticien célèbre de Londres, regarde le vin de colchique comme spécifique de la goutte, mais il ne le donne pas seul<sup>(5)</sup>.

Depuis un certain temps, on a substitué les semences au bulbe de colchique. Je les crois moins actives. William<sup>(6)</sup>, Kirchow<sup>(7)</sup>, Koller<sup>(8)</sup>, Gumpert<sup>(9)</sup>, MM. Chailly<sup>(10)</sup>, Siebert de Bamberg, Lewins fils<sup>(11)</sup> et Casimir Smith<sup>(12)</sup>, les ont fortement préconisées. Le dernier a donné de 20 à 30 gouttes de teinture des semences trois fois par jour.

Les fleurs de colchique ont été vantées par M. de Bourge de Rollot<sup>(13)</sup>.

On présume que les pilules de Lartigue contiennent quelque préparation de colchique; elles sont purgatives. Double les conseillait. M. Foissac a vu qu'elles produisaient quelques

(1) *Philosoph. trans.*, 1816, p. XI, art. XII-XIII.

(2) *Revue méd.*, 1825, t. III, p. 139.

(3) T. I, p. 256.

(4) *London med. Gaz.*, 1841. — *Gaz. des Hôpit.*, 1842, p. 40.

(5) *Revue*, 1832, t. II, p. 267.

(6) *Revue méd.*, 1825, t. III, p. 132.

(7) *Idem*, 1826, t. I, p. 140.

(8) *Idem*, t. IV, p. 122.

(9) *Idem*, 1827, t. I, p. 140.

(10) *Idem*, 1836, t. II, p. 207.

(11) *Edinb. med. and surg. Journal*, 1841, p. 186, 213.

(12) *Gaz. méd. de Strasbourg*, 1848, p. 324, et *Journ. de Méd. de Bordeaux*, 1849, p. 541.

(13) *Gaz. des Hôpit.*, 1845, p. 32.

selles liquides, diminueaient assez promptement la douleur et le gonflement des parties affectées (1).

La térébenthine de Venise, unie au *teucrium polium* et à quelques autres substances aromatiques, constitue un remède antigoutteux déjà employé du temps d'Amatus Lusitanus (2), et auquel on eut recours pour le cardinal dont Hahn a rapporté l'histoire (3). Il est devenu comme un spécifique vulgaire à Naples, où sa composition a été longtemps secrète (4).

Ce médicament stimule les organes digestifs et les voies urinaires; il paraît agir aussi sur les voies aériennes, mais il n'a pas de vertu spécifique.

Dans ces derniers temps, on a cru trouver dans le sulfate de manganèse un médicament très-utile contre la goutte. C'est sur une théorie tout à fait hypothétique que le docteur Alex. Ure a basé cette opinion (5). Le seul fait très-peu concluant qui l'appuie, est que les eaux de Marienbad, de Carlsbad, qui contiennent du proto-carbonate de manganèse, sont utiles aux goutteux. On peut objecter qu'elles ne leur sont pas plus utiles qu'une multitude d'autres eaux non manganésiennes, et qu'outre le manganèse, elles contiennent d'autres éléments qui sont loin d'être inertes.

**e. — Sudorifiques.** — On a essayé de provoquer des sueurs copieuses dans le but d'activer la terminaison des attaques de goutte ou d'en prévenir le retour.

La poudre de Dower, le gayac, ont été préconisés.

Le gayac surtout a été donné comme spécifique. Émérigon, procureur du roi à la Martinique, prétendit s'être guéri par ce moyen longtemps continué, et qu'il disait tenir d'un Caraïbe (6). Il est douteux que la véritable goutte ait pénétré chez les Caraïbes. D'ailleurs, ce remède n'était pas nouveau.

(1) *Bulletin de Thérapeutiq.*, t. XX, p. 281.

(2) *Curat. med. centur.*, 1, cur. LXIII, p. 305.

(3) Haller; *Disputat. med. pract.*, t. VI, p. 509.

(4) Agastinaccio; *Note historico-thérap.*, etc. (*Gaz. méd.*, 1846, p. 820.)

(5) *London med. Gaz.*, nov. 1844. — *Gaz. méd.*, t. XIII, p. 443.

(6) *Ancien Journal de Méd.*, t. LXVII, p. 424.

Gruner cite la série des auteurs qui l'ont employé (1). Il ne peut convenir que chez les individus lymphatiques et à fibre molle.

La résine de gayac a été particulièrement conseillée par Dawson (2).

Le soufre a été employé comme laxatif et sudorifique. Barthez lui accorde quelque confiance (3).

Les bains sulfureux, si utiles dans le rhumatisme, peuvent l'être quelquefois dans la goutte. Desault indique les eaux de Barèges comme avantageuses en bains et en boisson (4).

N'oublions pas que ces ressources précieuses appartiennent à l'ordre des stimulants, et que, dans la goutte, il y a souvent hypersthénie vasculaire et pléthore.

C'est ce dernier motif surtout qui doit rendre très-prudent à l'égard d'un autre sudorifique qui a été conseillé par Cadet de Vaux, mais qui n'a eu qu'une courte vogue. Je veux parler de l'ingestion de 48 verres d'eau chaude en 12 heures (5). Gondinet observa une diurèse et une sueur très-copieuses; l'estomac fut jeté dans l'atonie; l'attaque de goutte fut amoindrie, mais la marche de la maladie ne fut pas notablement modifiée (6). De véritables accidents ont été produits par ce moyen. Kruger de Holzminden rapporte qu'il survint chez un malade des nausées, des vomissements, perte de connaissance, convulsions, respiration stertoreuse, par l'effet de cette subite pléthore aqueuse. Toutefois, l'attaque de goutte fut assez promptement dissipée (7).

L'ingestion de l'eau froide avait été autrefois recommandée par Hecquet, Dumoulin, Pomme. Ce dernier s'en était servi pour lui-même. L'emploi de l'eau froide en boisson et en application externe fait la base du traitement *hydrothérapique* em-

(1) *De specifico antipodagrigo Americano*. Iena, 1778. — V. Baldinger; *Sylloge*, t. IV, p. 108.

(2) *Cases in the acute rhum. and gout, and the meth. of treatment*. London, 1775.

(3) T. I, p. 141.

(4) P. 113.

(5) *Gaz. méd.*, 1805, 1806.

(6) *Annales cliniques de Montpellier*, t. XI, p. 360.

(7) *Journal général*, 2<sup>e</sup> série, t. XXXVII, p. 215.

ployé depuis quelque temps contre la goutte. M. Bonnet de Lyon a cité un exemple de succès, c'est-à-dire d'éloignement et d'amoindrissement des accès. Le corps du malade était tous les matins enveloppé de linges mouillés d'eau froide; des frictions générales étaient faites pendant une ou deux minutes; après un quart d'heure de séjour au lit, un bain de pieds froid était donné et la friction réitérée. Cette pratique était répétée soir et matin. On conçoit qu'elle peut être modifiée selon les circonstances. Il est douteux que beaucoup de malades veuillent s'y assujettir, et il est plus douteux encore que les résultats en soient bien positifs.

*f. — Sédatifs.* — L'excès de la douleur réclame quelquefois l'emploi des narcotiques. Mais l'opium ne suspend que momentanément les souffrances et a l'inconvénient d'augmenter la constipation.

Le lactucarium, indiqué par Duncan junior, est vanté par Scudamore (1); c'est un excellent médicament. Il vaut beaucoup mieux que la mandragore, qu'on a jadis préconisée (2).

Le camphre, employé en vapeur, a paru calmer le système nerveux, tout en activant la transpiration (3).

C'est surtout comme modificateur de ce système que l'aconit a été mis en usage. Il a paru utile à Boëhmer (4), Quarin, Barthez (5).

*g. — Toniques.* — La diathèse arthritique n'est pas essentiellement accompagnée d'hypersthénie vasculaire. Elle peut s'accompagner d'hyposthénie. Il y a ce que les auteurs ont nommé *goutte asthénique*. L'indication des toniques peut donc se présenter. C'est surtout lorsque plusieurs attaques successives ont affaibli la constitution.

(1) t. I, p. 317.

(2) Heur. Fecht; *Medicinae curiosae specimen*, quest. III<sup>a</sup>. Rostoch, 1698.

(3) M. Delormel; *Journal général*, 3<sup>e</sup> série, t. X, p. 5; (8 à 12 grammes de camphre pour un bain de vapeur.)

(4) *De usu salutari extracti aconitis in arthritide*. Halæ ad salam, 1768.

(5) T. I, p. 153.

Un mélange d'amers et de divers stimulants forme la base de la poudre dite de la Mirandole, de Portland, antiarthritique amère (1).

Le quinquina, préconisé par Godfroy Held (2) comme un remède divin dans la goutte, employé par Small avec l'émétique, a surtout été mis en honneur par Tavarès, médecin portugais. Atteint lui-même de la goutte, le quinquina lui fut conseillé par Bento Joachim de Lemos, professeur à Coïmbre. Il s'en trouva bien et le recommanda (3). Alphonse Leroy l'a aussi vanté. Scudamore ne l'a pas employé (4).

Rasori a donné des doses énormes de sulfate de quinine (5).

Ainsi que l'a fait judicieusement remarquer Barthez, l'emploi des toniques ne doit être que temporaire. Trop prolongé, il détériore les voies digestives, provoque un appétit factice, excite le système nerveux (6); il finit même par détruire l'appétit et les forces (7).

*h. — Alcalins.* — Les rapports acides si familiers aux gouteux dont les voies digestives fonctionnent mal, ont depuis longtemps donné aux médecins l'idée d'employer les alcalis.

Le savon a été recommandé par Boerhaave, Liger, Bouillet, Clerk, mais surtout en 1826 par Masuyer (8), comme neutralisant les acides et comme fondant.

L'eau de chaux a été employée à l'extérieur dans ce but et pour faire cesser les douleurs (9).

La magnésie a été vantée par Brande (10) et par Scuda-

(1) J. Clephane; *An inquiry of the gout powder*. (*Med. Obs. and inq.*, t. I, p. 126.)

(2) *Ephem. nat. cur.*, dec. III et IV, obs. 170.

(3) Tavarès; *Observationes et epicrisis de corticis peruviani salutari et proficuo usu in podagra*. Olisiponæ, 1802.

(4) T. I, p. 301.

(5) *Revue méd.*, 1824, t. IV, p. 311.

(6) T. I, p. 239.

(7) *Idem*, p. 241.

(8) *Revue méd.*, 1826, t. II, p. 166.

(9) Santoro; *Gaz. méd.*, t. VI, p. 797.

(10) *Philosoph. transact.*, 1810.

more <sup>(1)</sup>; mais on a craint qu'une trop grande quantité de cette substance insoluble ne vint former des accumulations incommodes dans les intestins et augmenter les embarras de la défécation.

Les autres alcalis ont été préférés, soit la potasse, soit la soude. Barthez conseille le carbonate de soude pour résoudre les tufs arthritiques <sup>(2)</sup>.

Les alcalis forment la base du traitement antigoutteux de M. Turck <sup>(3)</sup>.

Il est reconnu depuis longtemps que ces médicaments combattent avec succès la gravelle rouge essentiellement formée d'acide urique. Les rapports nombreux qui existent entre la gravelle et la goutte, devaient conduire à essayer, dans le traitement de l'une et de l'autre, des moyens analogues.

Tel est le raisonnement qui a conduit M. Petit à opposer à la goutte les eaux de Vichy. On sait que ces eaux contiennent une forte proportion de bi-carbonate de soude, environ un gramme par verrée <sup>(4)</sup>.

L'influence exercée par leur emploi sur la composition des fluides était constatée par les changements survenus dans l'urine, après l'ingestion de deux verrées dans les voies digestives.

Les essais de M. Petit ayant paru favorables, il émit l'opinion que les eaux de Vichy étaient susceptibles de guérir ou d'amender notablement la goutte <sup>(5)</sup>.

Cette assertion trouva dans M. Prunelle un contradicteur influent, et les malades de Vichy, déconcertés par ce conflit, demandèrent à M. le ministre de le faire cesser, ou du moins de provoquer une décision quelconque.

L'Académie de Médecine, ayant été saisie de l'affaire, une commission composée de MM. Quéneau de Mussy, Delens et Patissier, examina les faits recueillis par M. Petit, et s'assura

<sup>(1)</sup> T. II, p. 238.

<sup>(2)</sup> T. I, p. 172.

<sup>(3)</sup> *Bulletin de Thérapeutique*, t. XX, p. 279.

<sup>(4)</sup> Les eaux de Saint-Nectaire et de Vals sont également chargées d'une forte proportion de bi-carbonate de soude.

<sup>(5)</sup> V. une série de Mémoires publiés en 1835, 1836, 1837, 1838.

que, sur 80 cas, on pouvait admettre 19 guérisons, 51 améliorations; et que, dans 40 cas, les eaux de Vichy n'avaient pas réussi. La conclusion était facile à déduire; elle ne pouvait être que favorable <sup>(1)</sup>.

Les observations subséquentes de M. Petit vinrent ajouter à la valeur des premières <sup>(2)</sup> et confirmer l'utilité des eaux de Vichy dans le traitement de la goutte.

Ces résultats, d'ailleurs, avaient été vérifiés et sanctionnés par le témoignage de MM. Guersent, Gorse, Delens <sup>(3)</sup>, Estor, Bonnet de Lyon <sup>(4)</sup>, Rilliet de Genève <sup>(5)</sup>, etc.

Ce dernier, tout en accordant aux eaux de Vichy une influence que les faits démontrent, s'est demandé si ces eaux agissent par leur composition chimique ou par le volume du liquide (condition essentielle de leur emploi) qu'elles introduisent et font circuler dans l'organisme.

M. Rilliet a d'abord fait cette remarque que, si des eaux alcalines peuvent parfaitement convenir pour combattre la gravelle rouge en dissolvant l'acide urique et le convertissant en urate de soude, elles ne doivent pas avoir une action pareille contre la goutte, puisque dans celle-ci la combinaison est déjà faite, les concrétions étant formées d'urate de soude. L'addition d'une nouvelle dose d'alcali demeure sans but et sans effet. D'un autre côté, s'étant assuré que les eaux de Nérès, du Mont-d'Or et surtout de Wiesbaden, qui ne sont nullement alcalines, ont cependant pour les goutteux une utilité marquée, M. Rilliet a dû ne pas attribuer les effets des eaux de Vichy seulement à leur composition chimique, mais en outre : 1° au régime suivi pendant leur usage; 2° à la quantité de l'eau ingérée <sup>(6)</sup>; 3° à ses effets diaphorétique, diurétique, purgatif et résolutif <sup>(7)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Bulletin de l'Académie de Méd.*, t. V, p. 60.

<sup>(2)</sup> *Nouveaux résultats*, etc. Paris, 1842.

<sup>(3)</sup> Rapport de M. Patissier. (*Bulletin de l'Acad. de Méd.*, t. V, p. 76.)

<sup>(4)</sup> *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXXII, p. 377.

<sup>(5)</sup> *Du traitement de la goutte par les eaux de Vichy*. (*Arch. de Méd.*, 4<sup>e</sup> série, t. IV, p. 35.)

<sup>(6)</sup> Les malades à Vichy boivent de 8 à 20 verrées par jour.

<sup>(7)</sup> P. 55.

Le liquide dans lequel le bi-carbonate de soude est dissous a réellement une part considérable dans l'action des eaux de Vichy. Il est très-positif qu'on s'abuse quand on croit remplacer ces eaux par les pastilles dites de Vichy ou de Darcey. Il y a très-longtemps que j'ai reconnu non-seulement l'inutilité, mais les inconvénients de ce médicament, assez excitant et plus nuisible qu'utile dans un grand nombre de lésions des voies digestives.

4. — **Acide benzoïque et benzoates.** — M. Alexandre Ure, considérant que l'acide hippurique forme, avec la soude, des sels très-solubles; que ces sels abondent dans l'urine de la vache et du cheval, espère prévenir les calculs d'urate de soude ou d'ammoniaque, en provoquant, à l'aide de l'acide benzoïque, une réaction susceptible de convertir l'acide urique en acide hippurique. Pour donner quelque valeur à cette espérance, s'étant soumis lui-même avec quelques amis, à l'usage de l'acide benzoïque, et ayant ensuite essayé ses urines avec quelques gouttes d'acide chlorhydrique, il vit se former des cristaux roses d'acide hippurique; lequel avait remplacé l'acide urique (1). D'après cette donnée, M. Ure regarde l'usage de l'acide benzoïque comme propre à substituer l'hippurate de soude très-soluble, aux urates qui le sont beaucoup moins.

Le docteur Bence Jones a conseillé, dans ce but, la formule suivante (2) :

Benzoate de potasse,	}	45 grains.
Bi-borate de soude,		
Bi-carbonate de potasse,		5 scrupules.
Eau distillée,		46 onces.

(Préparez sous une pression de 2 1/2 atmosphères d'acide carbonique).

L'expérience devra prononcer sur la valeur de ce moyen.

(1) *Medico-chirurg. transact.* — *Medico-chirurg. Review.*, 1842. — *Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1842, avril, p. 169. — *Gaz. méd.*, t. IX, p. 412.

(2) *Medical Times*, t. X, p. 76.

k. — **Phosphate d'ammoniaque.** — C'est encore dans le but de modifier la composition des produits formés sous l'influence de la diathèse arthritique, que le phosphate d'ammoniaque a été proposé par les docteurs Buckler (1) et Edwards (2). Ils l'ont donné à la dose de 40 à 50 centigr. trois fois par jour.

l. — **Iode.** — M. Gendrin a également appliqué les préparations d'iode au traitement de la goutte; les premiers essais ont été heureux (3); les suivants ne l'ont pas été (4).

m. — **Moyens locaux.** — Ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail les moyens locaux que peut réclamer la thérapie des manifestations diverses de la diathèse arthritique. Il en sera question lorsque je traitera des affections de l'appareil locomoteur.

Je dois donc me borner à une simple énumération :

1° Les cataplasmes émollients, et en particulier celui de Pradier (5);

2° Les onctions avec diverses pommades, et principalement avec l'onguent napolitain;

3° Les lotions avec la solution de cyanure de potassium, ou avec une mixture composée d'eau de laurier-cerise, d'éther et d'extraits de belladone, de stramonium ou d'opium.

4° Les fumigations de tabac (6);

5° L'électricité (7);

6° La compression (8).

(1) *American Journal*, 1843. — *Journ. des Conn. méd.-chirurg.*, t. XIV, p. 122. — *Revue médico-chirurg.*, 1847, t. I, p. 71.

(2) *Provincial Journal of med.*, 1847. — *Union*, t. II, p. 442.

(3) *Journal général*, 3<sup>e</sup> série, t. VI, p. 82; t. VII, p. 58, 62.

(4) *Idem*, p. 366.

(5) V. le rapport de Hallé. (*Journ. de Corvisart*, t. XVIII, p. 284, et t. XIX, p. 48 et 127.)

(6) Gaglia; *Annali universali*, etc. — *Journ. des Conn. méd.-chir.*, t. I, p. 252. — Vetch, médecin de Chateaubourg, avait employé, comme topique résolutif, l'infusion de tabac. — *Med.-chir. trans.*, t. XVI, 2<sup>e</sup> partie. — *Archives*, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 284.

(7) D'après ce fait, que le *gymnotus electricus*, par ses commotions contre le pied d'un goat-leux, a produit un rapide soulagement. (*Medical Commentaries*, t. XV, p. 447.)

(8) Balfour d'Édimbourg traite la goutte par la compression de l'orteil malade, la percussion sur l'articulation, les frictions au voisinage. (*Edinb. Journal*, t. XII, p. 432.)